

# Activité physique et sport

## Partie II

### Stratégie & Financement



**NOTA BENE :** Pour ne pas surcharger le texte, nous renonçons à faire un usage simultané des formes masculines et féminines, étant bien entendu que cela ne reflète ni jugement de valeur ni préférence.

# SOMMAIRE

SOMMAIRE .....	3
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	4
ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS.....	5
1. INTRODUCTION .....	6
2. PLAN DIRECTEUR APS.....	9
3. PLAN D’ACTIONS APS.....	12
4. BUDGET & DESCRIPTION DES COÛTS.....	21
5. CONCLUSION GÉNÉRALE.....	27
RÉFÉRENCES .....	29
PLUS D’INFORMATIONS .....	29
ANNEXES .....	30
I. CHARTE DU SPORT DE LA VILLE DE VERNIER .....	31
II. EXEMPLE DE PROGRAMMATION COMMUNALE VAUDOISE .....	32
III : SCHÉMA RÉCAPITULATIF DU PLAN D’ACTIONS.....	33

# TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 – Extrait de la plaquette du plan directeur du sport et de l'activité physique d'Yverdon-les-Bains, Horizon 2030, illustrant leur vision, mission et leurs valeurs ..	7
Figure 2 – Plan d'actions 2021 – 2026 de la Ville d'Yverdon-les-Bains.....	8
Figure 3 – Schéma des nombreux domaines d'influence de l'activité physique. ....	28
Figure 4 - Programme « Sport pour toutes et tous » 2021 de la Commune de Vevey.....	32

# ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

AP	Activité physique
APA	Activité physique adaptée
APS	Activité physique et sportive
BaDoLog	Service Bâtiments - Domaines - Logement de la Ville de Renens
CISCO	Conception de l'espace et des infrastructures liées au sport et à l'activité physique
CJS	Service Culture - Jeunesse - Affaires scolaires de la Ville de Renens
EPS	Education physique et sportive
ETP	Equivalent temps plein
GuDD	Service Gestion urbaine et développement durable de la Ville de Renens
IMC	Indice de masse corporelle
MNT	Maladies non transmissibles
OFSP	Office fédéral de la santé publique
OFSP0	Office fédéral du sport
OMS	Organisation mondiale de la santé
PMR	Personne à mobilité réduite
SEPS	Service de l'éducation physique et du sport du Canton de Vaud
SIR	Service Sport - Intégration - Ressources humaines de la Ville de Renens
Sport FAC	Sport scolaire facultatif

# 1. INTRODUCTION

Suite à l'état de lieux qui a posé un diagnostic de la place sportive de Renens, la situation actuelle de l'activité physique et du sport (APS) a été analysée et identifiée. Le rapport ci-après présente la vision pour le futur de l'APS de Renens. Elle est constituée du PLAN DIRECTEUR APS et du *PLAN D'ACTION APS*.

## 1.1 Exemples de plans directeurs et de plans d'actions

Développer une politique sportive, c'est surtout développer une stratégie pour l'activité physique et le sport. Cette stratégie doit être en ligne avec celles des autres dicastères et être mise en place avec leur collaboration. En effet, l'activité physique et le sport doivent être un domaine transversal, touchant et étant touché par la santé, la mobilité, l'économie (commerçants, manifestations, tourisme), les finances, les infrastructures, les écoles et les associations évidemment.

Cette stratégie est parfois appelée « **concept communal de sport** », ou plus souvent « **plan directeur du sport** », divisée en plusieurs axes prioritaires à long terme, soit plusieurs législatures.

Les actions concrètes à réaliser figurent dans un **plan d'actions** à moyen terme, typiquement la durée d'une législature. Le plan directeur doit s'inscrire dans le cadre de référence décrit au début du travail à l'échelon local, régional, cantonal, national et international et s'appuiera sur l'analyse MOFF effectuée.

Le plan directeur et le plan d'actions de la Ville d'Yverdon-les-Bains ou le « concept communal du sport et plan directeur » de la ville de Bulle sont des exemples intéressants.

Le plan directeur du sport de Lausanne<sup>1</sup> se décline en 38 principes et 82 objectifs pour définir la place du sport à Lausanne à court, moyen et long terme. Il s'articule autour de quatre chapitres :

- 1) la population;
- 2) les pratiques et structures sportives;
- 3) les infrastructures;
- 4) les subventions.

---

<sup>1</sup> Service des sports. *Politique sportive*. Ville de Lausanne. Page consultée le 15.03.2023 sous <https://www.lausanne.ch/officiel/administration/sport-et-cohesion-sociale/sports/a-propos/politique-sportive.html>

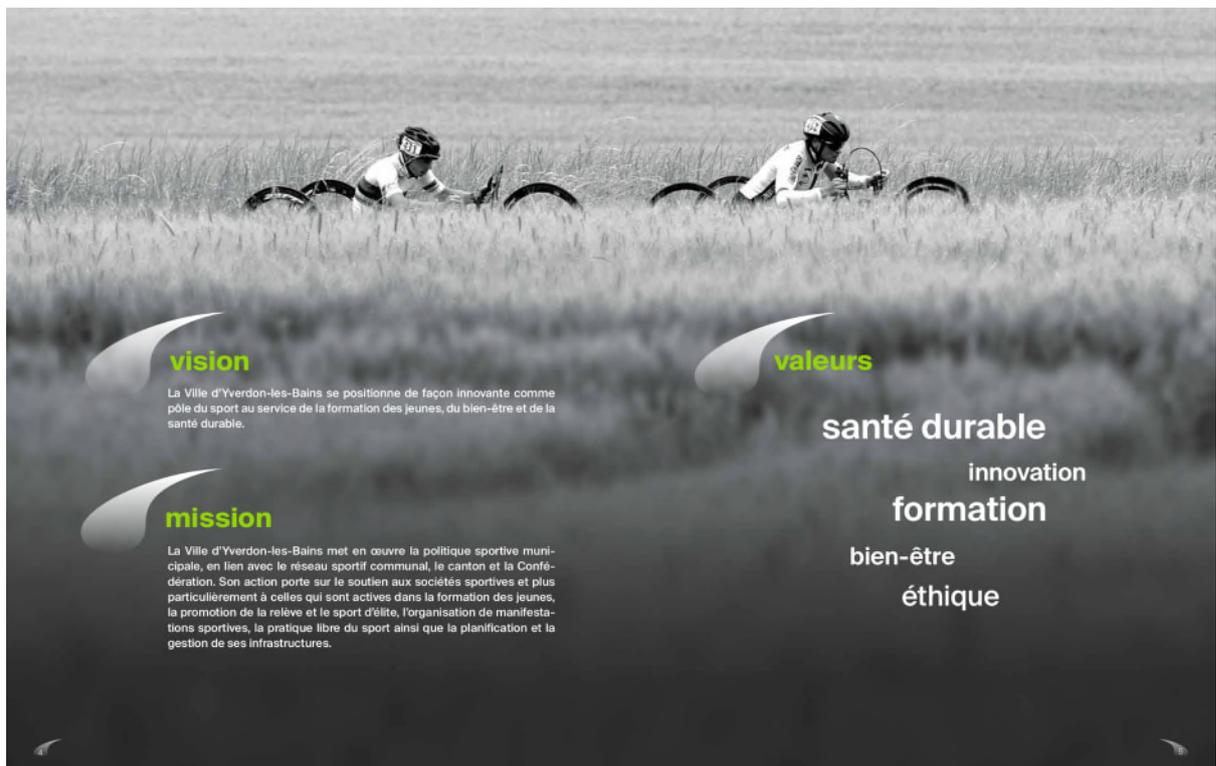


Figure 1 – Extrait de la plaquette du plan directeur du sport et de l'activité physique d'Yverdon-les-Bains, Horizon 2030, illustrant leur vision, mission et leurs valeurs

La ville de Bulle a divisé son plan directeur du sport en 4 chapitres déclinés en 25 thèmes, eux-mêmes composés d'au moins 1 principe couplé à 1 objectif. Voici les quatre chapitres principaux avec quelques thèmes comme exemples :

- 1) Population (santé, social, famille, jeunes, sport d'élite, handicapés, ...)
- 2) Pratiques (droit privé, droit public, sports urbains, bénévolat, ...)
- 3) Infrastructures (installations, environnement, ...)
- 4) Subventions (clubs formateurs / aînés, manifestations, sport d'élite, handicapés, ...)

Yverdon-les-Bains a pour sa part développé un plan directeur<sup>2</sup> en 5 axes portant sur la période 2017-2030. Il a été complété par un plan d'actions 2018-2021 définissant 6 priorités d'actions et axes stratégiques qui a été évalué et suivi d'un nouveau plan d'actions 2021-2026. Voici les 5 axes de leur plan directeur :

- 1) Sport associatif
- 2) Relève & sport d'élite
- 3) Manifestations
- 4) Sport et activité physique libre
- 5) Infrastructures

---

<sup>2</sup> Service des sports d'Yverdon-les-Bains (2017). *Plan directeur du sport et de l'activité physique d'Yverdon-les-Bains. Horizon 2030*. Commune d'Yverdon-les-Bains.

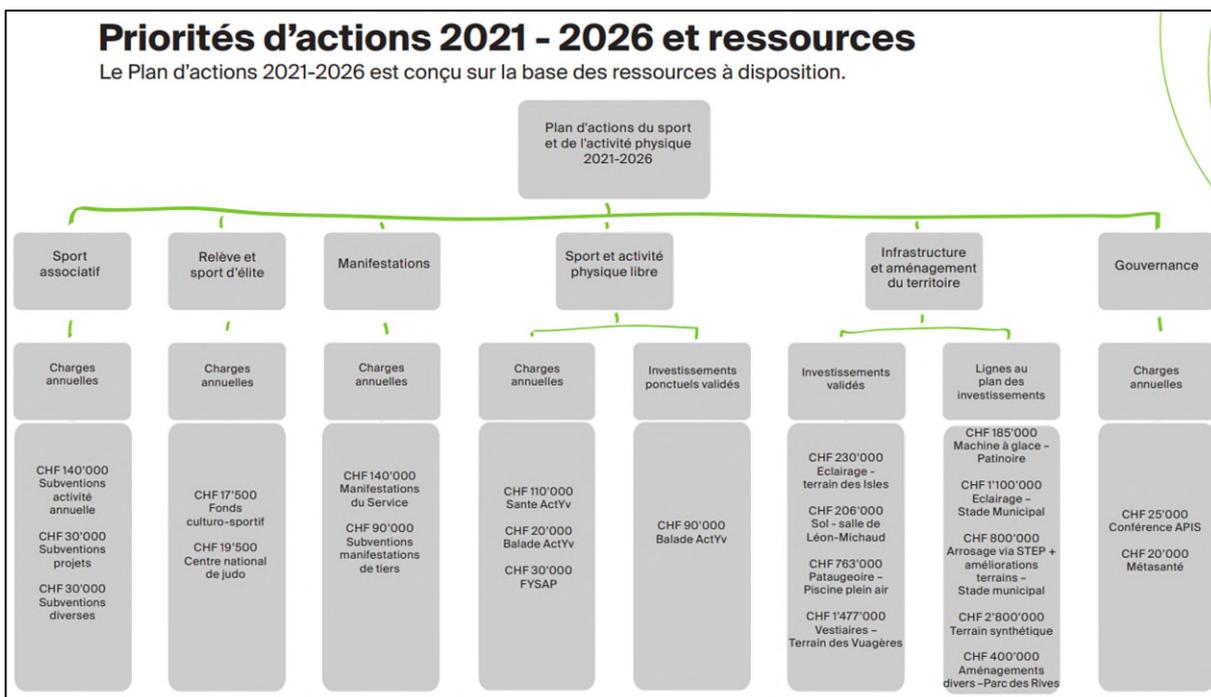


Figure 2 – Plan d'actions 2021 – 2026 de la Ville d'Yverdon-les-Bains<sup>3</sup>

<sup>3</sup> Service des sports et de l'activité physique d'Yverdon-les-Bains (2021). *Plan d'actions du sport et de l'activité physique 2021-2026*. Ville d'Yverdon-les-Bains.

## 2. PLAN DIRECTEUR APS

### 2.1 Horizons 2036

Le plan directeur pour l'activité physique et le sport à Renens, tel que proposé ici, a pour but de s'inscrire sur la durée, soit 13 ans répartis sur trois législatures, ceci afin d'avoir une cohérence dans le développement de l'offre malgré les changements politiques. Le plan directeur reste donc général, laissant la marge de manœuvre nécessaire aux inévitables évolutions et imprévus. Ce plan comprend **les valeurs, la vision et les missions** déclinées en axes principaux.

Il est à noter que les quatre axes stratégiques avancés par la Municipalité dans sa note à l'attention de la commission des finances pour défendre la création du poste de Délégué à l'activité physique et au sport ont tous été abordés, ce qui démontre une vision commune entre la politique et l'expertise technique du secteur en charge.

### 2.2 Valeurs

#### SANTE – INCLUSION – DURABILITE – PLAISIR

Voici comment nous pensons l'activité physique et sportive (APS) à Renens :

De l'APS qui permette d'améliorer sa **santé** et son bien-être physique, psycho-social et le vivre ensemble.

De l'APS comme moyen d'**inclusion** et d'intégration dans notre Commune, accessible à toutes et tous.

De l'APS **durable** satisfaisant les besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins.

De l'APS source de **plaisir**, sans aucune contrainte ou pression.

### 2.3 Vision

La Ville de Renens aspire à être, dans son entier, un environnement favorable à l'activité physique et sportive au service de la santé, du bien-être physique, psycho-social de toutes et tous et du vivre-ensemble.

## **2.4 Mission, axes stratégiques**

La mission explique comment réaliser la vision en accord avec les valeurs. Elle est définie par six (6) axes stratégiques, dans lesquels les thématiques transversales seront réalisées.

### **1) Activité physique et sportive libre**

Elargir l'ouverture des infrastructures sportives communales en dehors des heures d'utilisation habituelles et développer un programme d'activités physiques et sportives, accessibles au plus grand nombre en particulier les publics les plus sédentaires, en complément aux activités organisées par les structures reconnues.

Mettre à disposition de la population des espaces permettant et facilitant la pratique d'activité physique et sportive libre au sein du périmètre communal.

### **2) Activité physique et sportive organisée**

Soutenir et promouvoir l'offre en activité physique et sportive organisée, en particulier les nouvelles disciplines, le développement de projets inclusifs et l'offre pour les jeunes, au-delà de la compétition tout en promouvant le respect mutuel de la personne.

### **3) Infrastructures**

Valoriser les infrastructures sportives publiques existantes en collaboration avec les services BaDoLog pour les bâtiments et GuDD pour les installations en extérieur tout en s'assurant que le mouvement soit pris en compte dans les projets de rénovations et de constructions.

### **4) Manifestations**

Développer un calendrier de manifestations sportives organisées à Renens par le secteur APS et les sociétés locales, en particulier les manifestations ouvertes à la population ou avec un potentiel d'inspirer les plus jeunes habitants de Renens.

### **5) Communication**

Mieux informer et inciter la population à profiter des possibilités de bouger à Renens grâce à une communication pertinente et ciblée tout en promouvant les gains d'une activité physique régulière pour la santé.

## **6) Administration performante**

Rendre le secteur APS performant et innovant grâce à la digitalisation des processus, à la révision des règlements et des subventionnements, au travail transversal, et à la création d'alliance stratégique, tout en promouvant l'APS au sein de l'administration.

## 3. PLAN D' ACTIONS APS

Le plan d'actions est le cahier de route de la politique pour l'activité physique et le sport à Renens. Il définit clairement les actions à entreprendre pour atteindre de manière efficiente et efficace les objectifs du plan directeur APS, et ainsi s'approcher de la vision idéale qui y est décrite.

Les 6 axes principaux du plan directeur sont repris ici et déclinés en 51 actions. Ces actions sont susceptibles d'être complétées à l'avenir selon les besoins et les opportunités. Les 51 actions identifiées ci-dessous sont rédigées de la sorte :

### 0. Nom de l'action – Brève explication de l'action

Idée-s d'application / réalisation de l'action.

### 3.1 Activité physique et sportive libre

#### 1. 1020 Moves – Développer un programme annuel d'activités physiques accessibles au plus grand nombre en particulier aux publics les plus sédentaires

Développer le programme en Ville En Forme en revoyant son nom, son concept, ses contenus et sa promotion, pour une offre gratuite à l'année répondant aux différents publics : ex. Yoga, zumba, gym poussette, course à pied, etc.

#### 2. Ouverture des salles de sport – Développer l'ouverture des salles de sport le weekend, voire pendant les vacances scolaires

Développer l'ouverture des salles de sport le w-e pour jeunes femmes via les TSP / grands-frères / grandes-sœurs, ou pour les familles via la fondation "Idée sport", voire par des moniteurs communaux formés et sélectionnés au sein de la population renanaise.

#### 3. Ouverture des terrains de football – Ouvrir, sous supervision, le terrain de foot synthétique en dehors des heures scolaires et d'entraînement, et proposer diverses activités (pas uniquement du football)

Evaluer les possibilités les mercredis après-midi, dimanche et/ou vacances, notamment avec de jeunes coaches / médiateurs sportifs.

## 3.2 Activité physique et sportive organisée

### 4. Juniors – Poursuivre et accentuer le soutien aux mouvements juniors

Soutenir également les jeunes renanais actifs à l'année dans des structures de Renens formées autrement qu'en association (tennis, squash, boxe, arts martiaux...).

### 5. Formation des encadrants – Soutenir la formation des moniteurs, des dirigeants, des arbitres et des juges dans les structures bénévoles

Subvention des formations de J+S, du SEPS et autres institutions reconnues.

### 6. Bénévolat – Soutenir le bénévolat

Développer un concept de valorisation. Créer un répertoire des bénévoles renanais. Repas annuel des bénévoles renanais ou autres actions.

### 7. Matériel sportif – Soutenir l'achat et le renouvellement de matériel nécessaire à la pratique

Par exemple jusqu'à 25% du montant total en complément du soutien du Fonds du Sport Vaudois, si non 50% du montant total, jusqu'à un plafond.

### 8. Réseau APS – Mettre en réseau les acteurs APS pour favoriser le partage et les synergies

Forum des acteurs de l'APS à Renens (cf. Manifestations). Annuaire dédié au réseau APS (cf. Digitalisation). Création d'un groupe consultatif/commission sportive.

### 9. APS pour les femmes – Accompagner le développement d'une nouvelle offre pour les filles et jeunes femmes

Subventionnement de l'encadrement qualifié en fonction de leur formation (moniteur-trices-s non formés ; moniteurs-trice-s formés J+S ou enseignants d'EPS).

### 10. Handisport – Accompagner le développement d'une offre handisport

Subventionnement de l'analyse des possibilités et de la mise en route pendant p. ex. 2 ans, à hauteur de X.-/club/an max.

11. APS abordable – Faciliter l'accès à l'offre sportive structurée pour les personnes les plus défavorisées

Subvention annuelle sur les cotisations des associations sportives renanaïses pour les détenteurs de la carte culture<sup>4</sup>, en complément des actions ECS pour les personnes suivies par le CSR.

12. Sport FAC – Poursuivre et accentuer le soutien du sport scolaire facultatif

13. Sport non-compétitif – Accompagner le développement d'une offre non-compétitive ou pour les personnes en surpoids

Subvention selon les critères du Canton et en fonction de la formation (moniteurs-trices-s non formés ; moniteurs-trice-s formés J+S ou enseignants d'EPS).

14. Prescription médicale de l'APS – Démarcher les médecins pour les encourager à prescrire de l'APS

Subvention sur prescription médicale sur les cotisations des associations sportives renanaïses.

15. Sport de haut niveau – Répertoire les athlètes de haut niveau de Renens et établir le contact afin de les soutenir, les valoriser et les impliquer dans des événements locaux

Mérite d'encouragement sous la forme d'une bourse remise aux détenteurs d'une carte Swiss Olympic lors des Mérites de Renens (27 athlètes en 2023). En échange : intervention d'une journée par année de l'athlète dans une école, un club ou événement communal.

---

<sup>4</sup> Plus d'informations sur : <https://www.carteculture.ch/vaud/demander-une-carteculture/quest-ce-que-la-carteculture>

### 3.3 Infrastructures

16. **Box sportifs – Valoriser les infrastructures publiques existantes grâce à l’implémentation de stations de matériel sportif en libre accès facilitant l’activité physique et sportive**

BoxUp à 5000.-/année/station sur 4 ans. 2 stations louées en 2023 seront propriété de la Commune d’ici début 2027. Possible d’en installer encore plus en ville.

17. **Design actif – Soutenir l’implémentation de mobilier urbain dédié à l’activité physique libre**

Bancs actifs, pumtrack, street workout, bike park, piste vita, marelles actives, ...

18. **CISCO – Conception de l’espace et des infrastructures liées à l’APS**

Coordonner avec BaDoLog la définition des besoins futurs et la pertinence de la création d’une CISCO

19. **Espaces pour l’APS – Suivre les projets de rénovations et de créations de bâtiments et d’espaces verts**

- a. pour s’assurer de la prise en compte des besoins en APS de la population
- b. pour mutualiser au mieux les lieux d’APS afin qu’ils profitent au plus grand nombre

Augmentation des ressources humaines APS et mandat de consulting

### 3.4 Manifestations

20. **Journée des sports – Organiser une manifestation annuelle valorisant l’offre sportive locale**

Reprendre le concept de la Journée des sports 2021 met en réunissant tous les acteurs du sport renanais en un lieu, avec animations, initiations, démonstrations, stand d’informations, restauration, ...

21. **Forum APS – Organiser un forum annuel de l’activité physique et du sport réunissant les acteurs locaux**

L’événement annuel pour transmettre des nouvelles importantes et des idées aux acteurs de l’APS, les écouter, échanger, réseauter, susciter de nouvelle collaboration et renforcer les liens.

22. 1020 Run – Repenser la 1020 Run pour les Renanais, les familles, les écoliers  
Nouveau parcours, garde d'enfants, trophée des enfants, plus de participants, plus de sécurité, ...
23. Slow-up – Accueillir ou organiser une manifestation sportive non-compétitive tous les deux ans (slow-up, journée mobilité et découverte, ...)  
En alternative avec Cap sur l'Ouest, en valorisant le patrimoine local (quartiers, biodiversité) et faisant de la prévention tout en promouvant la mobilité douce. Collaborations possibles avec le FAR, le Plan Climat, les associations locales, ...
24. Conférence APS – Accueillir ou organiser une conférence, cérémonie ou forum célébrant ou traitant une thématique liée à l'activité physique et/ou la santé  
Cet événement aura pour effet de mettre en valeur l'engagement et les innovations de Renens pour l'APS au-delà des limites communales. Il pourrait s'agir d'accueillir par exemple les Mérites sportifs vaudois, une réunion des services des sports du Canton, d'organiser des ateliers ou développer notre propre conférence.
25. Ici c'est Renens – Soutenir les manifestations faisant un effort pour impliquer la population renanaise (initiation, démonstration, communication, ...)  
Subvention pour ces manifestations, comme par exemple le festival des arts martiaux, ou l'invitation aux écoles des championnats suisses de squash.
26. Jubilés – Soutenir les manifestations ponctuelles des acteurs locaux (jubilés, manifestations extraordinaires, ...)  
Cela se fait déjà actuellement par le biais de subvention et doit être poursuivi.
27. Compétition internationale – Accueillir une compétition sportive internationale de petite taille  
Afin de créer de l'émulation et des vocations grâce à une compétition importante ayant lieu « chez soi », comme par exemple les Championnats d'Europe Juniors de Sumo en 2023. Sous la forme de subvention sur dossier.
28. Compétition nationale – Accueillir une compétition sportive nationale par année  
Afin de créer de l'émulation et des vocations grâce à une compétition importante ayant lieu « chez soi », comme par exemple les championnats suisses de squash en 2023. Sous la forme de subvention sur dossier.

### 3.5 Communication

29. Connaissance – Améliorer la connaissance de l’offre des clubs et associations en lien avec l’activité physique et sportive au sein de la Ville de Renens

30. Stratégie de communication – Avoir une stratégie de communication pour chaque prestation/événement organisé par le secteur APS, notamment avec des « marques » fortes et facilement identifiables

Mandats pour développer un plan de communication type et formations pour mettre à jour l’équipe APS sur la communication digitale. Revoir les « marques » et visuels de nos actions afin d’avoir une communication forte.

31. Compétences en communication – Acquérir/développer en interne les compétences nécessaires pour la stratégie de communication, la production de contenus et la gestion des réseaux sociaux

32. Site web – Revoir la page Sport du site web de la Commune

33. Annuaire sportif digital – Mettre en service une plateforme digitale dans laquelle les acteurs de l’APS peuvent entrer eux-mêmes leurs coordonnées (annuaire) et leurs manifestations

Cf. Digitalisation

34. Annuaire sportif imprimé – Produire un annuaire annuel physique des activités physiques et sportives à Renens

A distribuer aux écoliers à la rentrée scolaire, lors de la soirée des nouveaux habitants, aux guichets de l’administration communale, ...

35. Matériel promotionnel – Mettre à disposition des clubs et des organisateurs du matériel de promotion aux couleurs de la Ville pour les manifestations

Beach flags, banderoles, housse à vaubans, etc. avec les logos « soutenu par » ou « organisé par » la Ville de Renens.

## 3.6 Administration performante

Améliorer les prestations (innovation) et l'efficacité du secteur APS de la Ville par la digitalisation des processus, la révision des règlements et des subventionnements, le travail transversal avec les autres services, et la création d'alliances stratégiques, tout en promouvant l'APS au sein du personnel communal.

### 3.6.1 Digitalisation

36. Gestion digitale des salles – Digitaliser, en collaboration avec le service Informatique, les processus pour augmenter l'efficiency et l'efficacité, notamment pour la réservation des salles de sport et le traitement des demandes de subventions

37. Gestion digitale des acteurs APS – Gérer des acteurs locaux du sport sur une plateforme dédiée (données à jour, communication avec eux et entre eux facilitée)

Développement de modules par société spécialisée : Coordonnées des organisations et annuaire réservé ; Gestion des demandes de subvention ; Mailing ; Répertoire et valorisation des activités et manifestations actuelles à Renens.

### 3.6.2 Règlements et subventionnement

38. Révision de la politique de subventionnement – Distribuer les fonds en adéquation avec la vision et les missions du service pour inciter le développement de nouveaux projets et pour soutenir les bonnes pratiques sans se limiter au monde associatif

Cf. autres rubriques

39. Penser « district » – Démarrer les réflexions pour avoir une stratégie APS au niveau du district

Subventionnement des clubs (2/3 des membres de clubs le sont à l'extérieur de Renens), infrastructures sportives d'importance, parcs et sentiers.

40. Règlement d'attribution des salles – Revoir le règlement de mise à disposition des salles de sport et le séparer du règlement de subventionnement

Arrêter le cas par cas et les traitements de faveurs.

41. Fonds pour l'APS – Répertoire et communiquer les différents fonds disponibles pour soutenir les actions menées par le secteur APS, les acteurs APS et les athlètes

42. Charte – Créer une charte<sup>5</sup> déclinant les valeurs et les attentes de la Ville de Renens envers les organisations traitant avec elle en matière d'APS

Y inclure par exemple les critères de bonne gouvernance, de développement durable, d'équité salariale et de traitement équitable des équipes féminines.

### 3.6.3 Transversalité, région et alliances

43. Inter-service – Renforcer le travail transversal avec les services de l'administration communale

Par exemple au travers de fiches-projets, de la mise en commun d'un calendrier événementiel, des processus pour le matériel événementiel ou l'utilisation de

44. Collaboration – Développer la collaboration avec le district, Lausanne Région, le Canton et la Confédération

En participant à leurs événements, séances et autres sollicitations.

45. Alliances et réseaux – Créer des alliances et des réseaux aux niveaux communal, inter-communal et cantonal

Grâce par exemple à l'organisation d'une rencontre annuelle des acteurs locaux de l'APS ou une conférence régionale sur l'APS (cf. Manifestations).

46. Actualités APS – Être informé des évolutions du monde du sport et des nouvelles tendances

Participer activement aux différents forums, conférences, assises et colloque de l'APS pour s'inspirer et partager, en particulier les rendez-vous organisés par le Service de l'Education Physique et du Sport de l'Etat de Vaud (SEPS) et de l'Association Suisse des Services des Sports (ASSS).

---

<sup>5</sup> Exemple de la charte du sport de la Ville de Vernier en annexe

### **3.6.4 Activité physique et santé au travail**

47. APS au travail – Développer les actions de santé au travail par l'APS en collaboration avec la Commission santé et sécurité

Par exemple participation financière aux cotisations à des clubs ou aux abonnements de fitness fit, financement de participations à des compétitions sportives, événement sportif pour l'administration (company cup), massages, cours collectifs, ...

48. Inspiration – Montrer l'exemple auprès des autres services et secteurs en n'hésitant pas à innover et casser les codes

### **3.6.5 Stratégie**

49. Documents stratégiques – Faire connaître la politique APS

Produire deux livrets expliquant simplement et visuellement le plan directeur et le plan d'actions à des fins de communication interne et externe.

50. Label Commune en santé – Renouveler le label « Commune en santé » décerné par Unisanté

Renouvellement et promotion de l'obtention du label

51. Evaluation – Evaluer le plan d'actions en fin de législature

Production d'une brochure papier et numérique avec le soutien d'une entreprise de conseil spécialisée afin d'évaluer le chemin parcouru et adapter les objectifs pour la suite.

## 4. BUDGET & DESCRIPTION DES COÛTS

Un budget relatif à ce plan directeur et ce plan d'actions a été évalué. Il prend en compte les besoins nécessaires pour poursuivre le développement actuel du secteur et répondre au plan d'actions mentionné ci-dessus. Les projets pour les années à venir qui nécessiteraient des ressources supplémentaires seront discutés au cas par cas par voie budgétaire.

Le budget actuel du secteur APS comprend principalement, outre la participation aux déficits d'exploitation du Centre Sportif de Malley SA et de la Société Coopérative de la Piscine de Renens, les salaires du personnel actuel (1.4 EPT), les subventions aux clubs et associations répondant aux critères réglementaires, ainsi que l'organisation de la 1020 Run. Ce budget nécessite un ajustement pour pouvoir répondre aux ambitions exprimées ci-dessus ainsi qu'à certains projets déjà en cours. En effet, le secteur APS est à la limite de sa capacité, tant en termes de ressources humaines que financières.

### 4.1 Ressources humaines supplémentaires

La mise en place de la stratégie mentionnée aux chapitres 2 et 3 nécessite le renforcement de l'équipe actuelle par l'adjonction d'un·e chargé·e de projet à 80% et d'un appui en communication estimé à 30%. Comme le démontre le chapitre 4.3, les ressources financières nécessaires pour ces nouvelles dotations constituent la moitié du budget supplémentaire demandé.

Le/la chargé·e de projet aura notamment pour mission d'approfondir ou de développer un certain nombre de projets comme la 1020 Run, l'organisation d'une journée/festival des sports, le développement du concept de En Ville En Forme, une charte éthique dans les clubs de même que l'ouverture des salles de sports à la population le week-end ou encore la mise sur pied du forum APS avec les actrices et acteurs locaux.

Quant à l'appui en communication, nécessaire pour mieux faire connaître l'offre à la population tel que mentionné dans l'Etat des lieux, il pourrait se matérialiser par un renfort de l'équipe « communication » du service Administration générale en augmentant un poste, augmentation qui serait consacrée aux besoins APS. Les coûts correspondant à ce 30% seront intégrés dans le budget APS. Il est positif de développer des actions pour la population, mais si ces dernières ne sont pas connues, ce travail ne porte pas les fruits escomptés.

Selon le système de rémunération de la Ville de Renens, les conditions salariales pour ces postes sont les suivants :

Fonction	Classe salariale	Taux d'activité	Salaires annuels médian à 100 %	Charges sociales	Total à 100 %	Salaires y compris charges sociales au taux d'activité réel
Chargé-e de projet (HES)	13-16	80 %	100'000	26'000	126'000	100'800
Chargé-e de communication (HES)	13-16	30 %	100'000	26'000	126'000	37'800

## 4.2 Autres Ressources financières supplémentaires

L'augmentation d'actions et de projets en lien avec la stratégie nécessite également des ressources financières supplémentaires. L'évaluation détaillée de ces actions est listée dans le chapitre 3 ci-dessus.

Le tableau ci-après décrit par nature les besoins financiers supplémentaires pour l'année 2024 et suivantes :

Description des charges supplémentaires			
No	Nature	Explications	2024 et suivants
1	Communication	<p>Actions 29 à 35 :</p> <p>Améliorer la connaissance de l'offre des clubs et associations en lien avec l'activité physique et sportive au sein de la Ville de Renens ;</p> <p>Avoir une stratégie de communication pour chaque prestation/événement organisé par le secteur APS, notamment avec des « marques » fortes et facilement identifiables ;</p> <p>Acquérir/développer en interne les compétences nécessaires pour la stratégie de communication, la production de contenus et la gestion des réseaux sociaux ;</p> <p>Revoir la page Sport du site web de la Commune ;</p> <p>Mettre en service une plateforme digitale dans laquelle les acteurs de l'APS peuvent entrer eux-mêmes leurs coordonnées (annuaire) et leurs manifestations ;</p> <p>Produire un annuaire annuel physique des activités physiques et sportives à Renens ;</p> <p>Mettre à disposition des clubs et des organisateurs du matériel de promotion aux couleurs de la Ville pour les manifestations.</p>	12'500.-
2	Autres charges administratives	<p>Actions 36 à 51 visant à améliorer les prestations (innovation) et l'efficacité du secteur APS de la Ville par la digitalisation des processus, la révision des règlements et des subventionnements, le travail transversal avec les autres services, et la création d'alliances stratégiques, tout en promouvant l'APS au sein du personnel communal.</p>	10'000.-
3	Subventions diverses selon règlement	<p>Actions 4 et 11 :</p> <p>Poursuivre et accentuer le soutien aux mouvements juniors en soutenant également les jeunes renanais actifs à l'année dans des structures de Renens formées autrement qu'en association ;</p> <p>Faciliter l'accès à l'offre sportive structurée pour les personnes les plus défavorisées (en complément des actions ECS pour les personnes suivies par le CSR).</p>	6'000.-

4	Subventions diverses sur appel à projets	Actions 5-7, 9, 10, 13-14, 25-28 : Formation des encadrants, soutien du bénévolat, soutien de l'achat et le renouvellement de matériel nécessaire à la pratique ; Accompagner le développement d'une nouvelle offre pour les filles et jeunes femmes, d'une offre handisport, d'une offre non-compétitive ou pour les personnes en surpoids ; Démarcher les médecins pour les encourager à prescrire de l'APS ; Soutenir les manifestations faisant un effort pour impliquer la population renanaise ; Soutenir les manifestations ponctuelles des acteurs locaux (jubilés, manifestations extraordinaires, ...) ; Accueillir une compétition sportive internationale de petite taille et une compétition sportive nationale par année.	30'500.-
5	Subventions aux sociétés sportives	Actions 15 : Répertorier les athlètes de haut niveau de Renens et établir le contact afin de les soutenir, les valoriser et les impliquer dans des événements locaux.	4'000.-
6	Activités physiques et sportives	Actions 1-2-3-16 : Développer un programme annuel d'activités physiques accessibles au plus grand nombre en particulier aux publics les plus sédentaires ; Développer l'ouverture des salles de sport le weekend, voire pendant les vacances scolaires avec un créneau dédié aux jeunes femmes ; Ouvrir, sous supervision, le terrain de foot synthétique en dehors des heures scolaires et d'entraînement, et proposer diverses activités ; Accompagner le développement d'une nouvelle offre pour les filles et jeunes femmes ; Valoriser les infrastructures publiques existantes grâce à l'implémentation de stations de matériel sportif en libre accès facilitant l'activité physique et sportive.	45'100.-
7	Manifestations diverses	Actions 20 et 21 pour l'organisation d'une manifestation annuelle valorisant l'offre sportive locale et un forum annuel de l'activité physique et du sport réunissant les acteurs locaux.	10'500.-
8	Entretien et aménagement des espaces	Action 17 devant soutenir l'implémentation de mobilier urbain dédié à l'activité physique libre (design actif)	14'500.-
<b>Total</b>			<b>133'100.-</b>

### 4.3 Incidences sur la structure du budget

La structure budgétaire de la section « 6500 » Activités physiques et sportives « APS » a été revisitée pour pouvoir refléter la nouvelle organisation proposée pour le futur. Elle se déclinerait comme suit :

- 6500 – Administration et communications générales
- 6502 – Subventions et aides individuelles
- 6504 – Activités APS
- 6509 – Manifestations diverses
- 6510 – 1020 Run

Comme déjà décrit dans les deux chapitres ci-dessus, la nouvelle politique APS pour toutes et tous génère une augmentation des charges de fonctionnement annuelles comme suit :

## 65 : Activités physiques et sportives

Section no :		6500 – Administration et communications générales	
No de Compte	Libellé	Budget 2023	Charges supplémentaires aux budgets 2024 et suivants
3011.00 à 3050.00	Salaires et charges sociales	192'800.-	138'600.-
3060.00	Remboursement de frais divers	300.-	200.-
3099.00	Charges diverses du personnel <i>Participation aux repas de soutien et activités des associations sportives locales ne concernant que APS (pas budget ADG)</i>	0.-	2'000.-
3101.00	Fournitures de bureau	500.-	300.-
3101.01	Imprimés <i>Matériel publicitaire pour la promotion de l'activité APS</i>	1'000.-	2'000.-
3139.00	Diverses fournitures et marchandises <i>Matériel de promotion pour manifestation</i>	0.-	4'000.-
3170.00	Frais de réceptions et de manifestations	0.-	1'000.-
3189.00	Honoraires et prestations de tiers <i>Supplément : consulting APS, accompagnement prestataires pour projets intégration handisport, promotion label « Commune en Santé »t</i>	10'000.-	12'500.-
3193.00	Cotisations	2'500.-	0.-
3199.00	Frais divers	0.-	500.-
<b>Total</b>		<b>207'100.-</b>	<b>161'100.-</b>

Note : le budget 2023 est mis à titre d'information.

Section no :		6502 – Subventions et aides individuelles	
No de Compte	Libellé	Budget 2023	Charges supplémentaires aux budgets 2024 et suivants
3653.01	Subventions diverses selon règlement <i>Supplément : soutien pour jeunes renanais actifs à l'année dans structures de Renens formées autrement qu'en association</i>	22'300.-	6'000.-
3653.27	Subventions diverses sur appel à projets <i>Supplément : subventions pour soutenir la formation des encadrants dans les clubs, subvention pour clubs/associations qui développent le sport féminin/handisport..., créations club de bénévoles renanais, subvention pour achats de matériel, subventions pour manifestations organisées par clubs/associations</i>	10'000.-	30'500.-
3653.19	Subventions aux sociétés sportives <i>Supplément : montant pour nouvelle catégorie mérites renanais (ex : bénévoles)</i>	67'000.-	4'000.-
3653.20	Subvention au CSM SA	950'000.-	0.-
3653.21	Subvention à la Société Coopérative de la piscine	1'020'000.-	0.-
<b>Total</b>		<b>2'069'300.-</b>	<b>40'500.-</b>

Note : le budget 2023 est mis à titre d'information.

Section no :		6504 – Activités APS	
No de Compte	Libellé	Budget 2023	Charges supplémentaires aux budgets 2024 et suivants
3163.00	Locations d'objets mobiliers <i>2 Box-up</i>	0.-	9'000.-
3189.00	Honoraires et prestations de tiers <i>Supplément : extension d'En Ville En Forme pour programme annuel, ouverture terrains de sport et gestion d'activités durant les vacances scolaires</i>	5'000.-	36'100.-
<b>Total</b>		<b>5'000.-</b>	<b>45'100.-</b>

Note : le budget 2023 est mis à titre d'information.

Section no :		6509 – Manifestations diverses	
No de Compte	Libellé	Budget 2023	Charges supplémentaires aux budgets 2024 et suivants
3170.20	Manifestation – « Forum APS » <i>Création d'un forum réunissant tous les clubs et associations sportives de Renens</i>	0.-	2'500.-
3170.21	Manifestation – « Journée des sports » <i>Création d'une journée des sports pour mettre en valeur clubs et associations de Renens</i>	0.-	8'000.-
<b>Total</b>		<b>0.-</b>	<b>10'500.-</b>

Note : le budget 2023 est mis à titre d'information.

Section no :		6510 – 1020 Run	
No de Compte	Libellé	Budget 2023	Charges supplémentaires aux budgets 2024 et suivants
Divers	Charges nettes	26'500.-	0.-
<b>Total</b>		<b>26'500.-</b>	<b>0.-</b>

Note : le budget 2023 est mis à titre d'information.

### **Récapitulation des charges supplémentaires aux budgets 2024 et suivants du groupe 65 « Activités physiques et sportives :**

6500 – Administration et communications générales	161'100.-
6502 – Subventions et aides individuelles	40'500.-
6504 – Activités « APS »	45'100.-
6509 – Manifestations diverses	10'500.-
<b>Total</b>	<b>257'200.-</b>

Il faut en outre ajouter les charges relatives aux études et aménagements de mobiliers en lien avec la politique de mouvement en Ville de Renens.

Section no :	3620 – Espaces verts	
No de Compte	Libellé	Charges supplémentaires aux budgets 2024 et suivants
3145.01	Entretien et aménagement espaces verts <i>Mise en place d'appareils/mobilier urbain en lien avec la politique de mouvement de la Ville</i>	10'000.-
3185.02	Honoraires et frais d'expertises <i>Accompagnement experts pour optimisation créations espaces APS</i>	4'500.-
<b>Total</b>		<b>14'500.-</b>

**Récapitulation des charges de fonctionnement totales aux budgets 2024 et suivants :**

65 – Activités physiques et sportives	257'200.-
3620 – Espaces verts	14'500.-
<b>Total</b>	<b>271'700.-</b>

Comme expliqué ci-avant, à partir de 2025, le développement éventuel de nouvelles prestations sera soumis à validation de ce Conseil par voie budgétaire.

## 5. CONCLUSION GÉNÉRALE

*En mettant sur pied des politiques publiques du sport et de l'activité physique, les communes deviennent plus attractives – notamment pour les familles et les entreprises – et permettent à leurs habitant-es de bénéficier d'un niveau de vie plus élevé. Toutefois, pour cela, le sport et l'activité physique doivent être développés dans un cadre rigoureux qui met en valeur une pratique intègre et inclusive.*

*Si le modèle de l'association permet en effet à de nombreuses sociétés sportives d'enrichir l'offre d'activité physique des communes, elles ne peuvent se substituer à l'action publique. C'est pourquoi les communes ont un rôle central dans la mise sur pied de manifestations, la relations avec les sociétés sportives et les prestataires d'activité physique et, dans une certaine mesure, dans la promotion du sport de haut niveau.*

*Citation de l'Observatoire du sport populaire<sup>6</sup>*

La base de données récoltées dans l'état des lieux est précieuse. Comme vu dans son analyse, il y a beaucoup de bonnes choses sur lesquelles Renens peut construire, mais il y a également des ornières à éviter. L'activité physique et le sport (APS) à Renens représente un fort potentiel à exploiter pour améliorer significativement la qualité de vie des citoyens et l'attrait d'une ville vraiment en mouvement. La stratégie pour l'activité physique et le sport telle que proposée ici cherche à exploiter ce potentiel tout en posant un cadre définissant ce qui est prioritaire, ce qui doit être soutenu et développer de ce qui ne l'est pas. Elle présente plusieurs avantages :

- Reconnaissance du sport et de l'activité physique sur le plan communal
- Définition des objectifs pour une politique du mouvement, de la santé et du sport à long terme
- Valorisation de la politique du sport actuelle (surtout si elle n'a pas encore été formalisée)
- Légitimation des actions et des choix (pourquoi soutenir une manifestation plutôt qu'une autre ?) - cohérence
- Définition des mesures

---

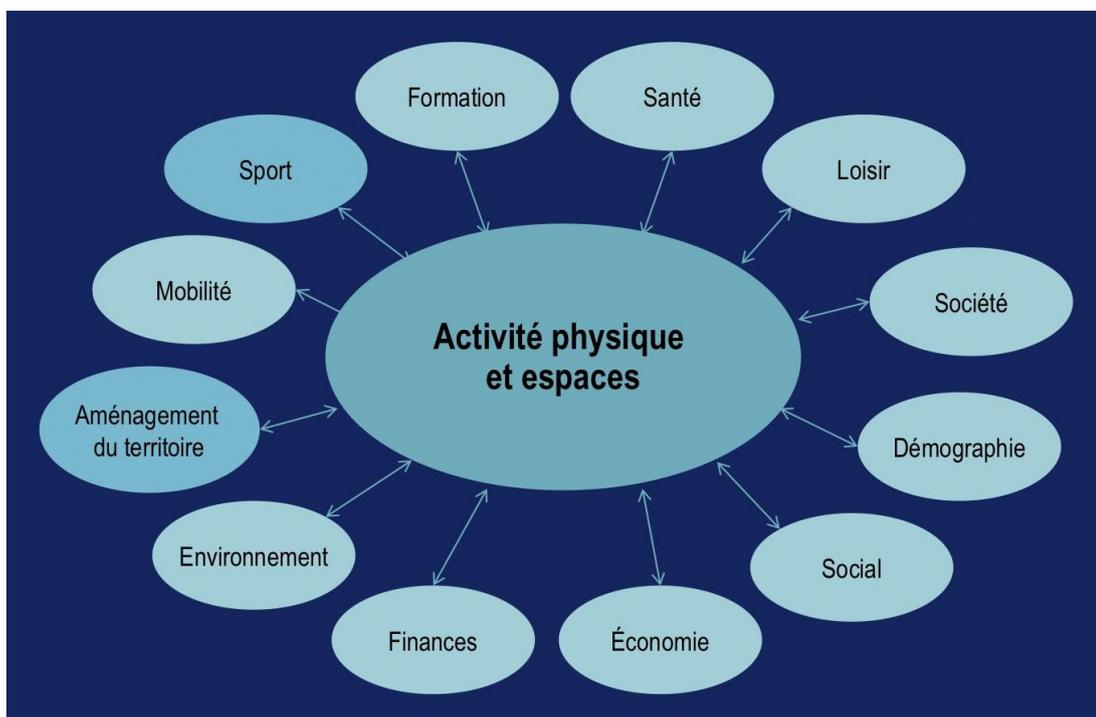
<sup>6</sup> Observatoire du sport populaire (2022). *Politique du sport : diagnostic et recommandations à l'attention des communes et associations de communes*. Consulté le 22.03.2023 sur <https://obsपो551037246.files.wordpress.com/2022/07/communes-5.pdf>

Cependant, tout n'est pas gravé dans le marbre. Il faut certes une direction et des axes à suivre, mais il faut également rester humble et admettre que les réponses aux problématiques soulevées sont mouvantes et qu'il faudra constamment évaluer et s'adapter en conséquence.

Le Secteur APS, si la Ville est prête à se doter d'une politique ambitieuse, est voué à croître ces prochaines années pour atteindre les objectifs donnés, et notamment tout ce qui touche à la santé. En effet, l'aspect « Santé publique » de l'APS devrait certainement prendre de plus en plus d'importance ces prochaines années.

La stratégie de l'activité physique et du sport telle que proposée est alignée avec plusieurs mesures des axes du programme de législature 2021 – 2026, en tout particulier l'axe 3 (Œuvrer pour la qualité de la ville et la qualité de vie) et 5 (optimiser l'efficience et la convivialité de l'administration publique), mais également le 2 (Accompagner la transformation urbaine). Les axes 1 et 4 ont des liens plus indirects. Réaliser la stratégie APS équivaut donc à réaliser une partie des objectifs de la législature.

Cette stratégie est une chance de travailler de manière transversale et interdisciplinaire. En effet, le sport et l'activité physique doivent être un domaine transverse, touchant et étant touché par la santé, la mobilité, l'économie (commerçants, manifestations, tourisme), les finances, les infrastructures, les écoles, la culture et les associations évidemment.



*Figure 3 – Schéma des nombreux domaines d'influence de l'activité physique.*

Certes, un travail de longue haleine attend la Ville de Renens pour contrer l'épidémie de sédentarité et autres problématiques de santé physique et psychique, mais il y a déjà plusieurs actions avec un retour sur investissement rapide et efficace à mettre en place.

Quoi qu'il en soit, il est temps de se donner les moyens de réaliser notre potentiel APS. En s'appuyant sur une stratégie claire et ambitieuse, il faut également se doter des ressources humaines et financières correspondantes.

Il y a là l'opportunité de positionner Renens comme une Ville qui bouge par l'activité physique également, une ville propice au mouvement, soucieuse du bien-être de sa population et se positionnant comme référence dans les services publics par sa capacité d'innovation et d'adaptation aux besoins spécifiques de ses concitoyennes et concitoyens.

## RÉFÉRENCES

Service des sports. *Politique sportive*. Ville de Lausanne. Page consultée le 15.03.2023 sous <https://www.lausanne.ch/officiel/administration/sport-et-cohesion-sociale/sports/a-propos/politique-sportive.html>

Service des sports d'Yverdon-les-Bains (2017). *Plan directeur du sport et de l'activité physique d'Yverdon-les-Bains. Horizon 2030*. Commune d'Yverdon-les-Bains.

Service des sports et de l'activité physique d'Yverdon-les-Bains (2021). *Plan d'actions du sport et de l'activité physique 2021-2026*. Ville d'Yverdon-les-Bains.

## PLUS D'INFORMATIONS

Carte Culture : <https://www.carteculture.ch/vaud/demander-une-carteculture/quest-ce-que-la-carteculture>

# ANNEXES

## I. CHARTE DU SPORT DE LA VILLE DE VERNIER

# CHARTRE DU SPORT DE LA VILLE DE VERNIER

Le Conseil administratif et le service des sports ont souhaité édicter une charte du sport. En effet, il est important de réaffirmer les valeurs qui doivent guider la pratique du sport à Vernier et de s'assurer que les associations sportives communales promeuvent ces valeurs auprès de leurs membres.

La charte est transmise à l'ensemble des clubs sportifs et engage tous les sportifs de Vernier.

### PRÉAMBULE

La Ville de Vernier entend mettre en évidence les valeurs éducatives et sociales transmises par le sport. Valeurs qui facilitent, entre autres, l'intégration des jeunes dans le tissu social et favorisent les liens entre les habitants.

La charte s'adresse à l'ensemble des sportifs et sportives tout en portant une attention particulière aux jeunes, aux seniors et aux personnes porteuses d'un handicap, afin de leur permettre le développement harmonieux de leur condition physique et de leur personnalité.

La Ville de Vernier promeut, par une politique dynamique le développement des activités sportives, en mettant à disposition des sociétés sportives des infrastructures de qualité et en soutenant activement les responsables des différents clubs dans leurs actions.

### PRINCIPE DE LA CHARTE



#### INTÉGRATION

Dans une perspective de bien vivre ensemble, toutes les Verniolanes et tous les Verniolans doivent pouvoir pratiquer du sport sans discrimination, tant à titre individuel que dans le cadre d'une équipe. Le but visé est de permettre à chacun de développer ses aptitudes physiques, intellectuelles et morales et son épanouissement au sein de la communauté.



#### PARTAGE

Les associations sportives veillent à promouvoir l'esprit d'équipe, la loyauté et la camaraderie, afin que la pratique du sport soit conviviale et forme des personnalités équilibrées.



#### RESPECT

Dans la pratique du sport comme dans la société, il convient d'appliquer les principes de respect des personnes et des règles, de favoriser la responsabilité individuelle et collective ainsi que la solidarité. Les associations sportives appliquent et font appliquer par leurs membres les principes de respect à l'égard du voisinage et des personnes qui sont en contact direct avec elles.



#### RESPONSABILITÉS

Dans leur mission éducative, les associations sportives sont responsables de l'encadrement de leurs membres. Elles sont responsables des infrastructures qui sont mises à leur disposition. Les associations sportives ont le devoir de rappeler à leurs membres que l'esprit sportif interdit l'usage de tout moyen illicite.

*« Le sport va chercher la peur pour la dominer, la fatigue pour en triompher, la difficulté pour la vaincre ».*

Pierre de Coubertin

**VERNIER**   
Une Ville pas Commune

service des sports  
Rte du Bois-des-Frères 30  
1219 Le Lignon

T. 022 306 07 70  
sports@vernier.ch  
www.vernier.ch



## II. EXEMPLE DE PROGRAMMATION COMMUNALE VAUDOISE

**vevey**  
ville d'images

# Secteur sport

## Sport Pour Toutes et Tous

**Gratuit!**

Cet hiver, prenez vos baskets et faites du sport à Vevey !

**Du 7 novembre 2021 au 26 mars 2022**

la Ville de Vevey organise des activités sportives GRATUITES encadrées par des moniteurs dans ses salles de sport.

Capoeira - Gym poussette - Badminton - Escalade - Sunday Training - Patinage sur glace - Gym Douce Seniors

Ouvert à tout public (enfants de moins de 16 ans accompagnés). Tenue de sport exigée.

Entrée libre sans réservation

Partenaires :

Activités organisées et offertes par la Ville de Vevey  
Secteur sport • Rue du Clos 9 • 021 925 53 55 • sport@vevey.ch

**Badminton**

Lieu : Salle Aviron A  
Quai Maria-Belgia 16  
Horaire : 10h - 12h

Sam. 13.11  
Sam. 27.11  
Sam. 11.12  
Sam. 15.01  
Sam. 29.01  
Sam. 12.02  
Sam. 26.02  
Sam. 12.03  
Sam. 26.03

**Gym Poussette**

Lieu : Salle Veveyse 71  
Rue du Torrent 27  
Horaire : 10h30 - 11h30

Dim. 07.11  
Dim. 21.11  
Dim. 05.12  
Dim. 19.12  
Dim. 09.01  
Dim. 23.01  
Dim. 06.02  
Dim. 20.02  
Dim. 06.03  
Dim. 20.03

**Capoeira**

Lieu : Salle Part-Dieu  
Av. de la Prairie 15  
Horaire : 14h - 16h

Dim. 14.11  
Dim. 05.12  
Dim. 23.01  
Dim. 13.02  
Dim. 06.03  
Dim. 20.03

**Escalade**

Lieu : TOTEM Escalade  
Av. du Général Gulsan 60-62  
Horaire : 15h - 17h  
Entrée offerte par la Ville de Vevey.

Sam. 20.11  
Sam. 18.12  
Sam. 22.01

**Sunday Training**

Lieu : Galeries du Rivage  
Rue du Torrent  
Horaire : 9h - 12h

Dim. 30.01

**Gym Douce Seniors**

Lieu : Salle du Panorama  
Rue du Clos 9  
Horaire : 14h - 15h  
Cours donné par Expérience Coaching (spécialiste en APA)

Lun. 8.11  
Lun. 6.12  
Lun. 10.01  
Lun. 7.02  
Lun. 7.03

**Patinage sur glace**

Lieu : Patinoire saisonnière  
Rue Louis Meyer  
Horaire : 15h - 17h  
Entrée Et location de patins offertes par la Ville de Vevey.

Mer. 17.11  
Mer. 15.12  
Mer. 19.01  
Mer. 16.02

**INFO COVID-19**

Tous les cours seront donnés dans le strict respect des dernières directives sanitaires de l'OFSP, l'OFSPo, le SEPS et le Canton de Vaud.  
**Le port du masque est obligatoire à l'entrée des bâtiments.**

Figure 4 - Programme « Sport pour toutes et tous » 2021 de la Commune de Vevey

### III : SCHÉMA RÉCAPITULATIF DU PLAN D' ACTIONS

